



Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail L126 Caserne AUDEOUD

Compte rendu de la réunion du 10 octobre 2019

Le 3ème comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'emprise AUDEOUD, regroupant 15 organismes (ou antennes d'organismes), s'est réuni le 10 octobre 2019. Ce comité était présidé par le commissaire en chef de 2ème classe Sébastien TRUANT, en présence des représentants des établissements concernés. Mesdames Dominique BERTRAND, Marjorie BRETON et Monsieur Christophe BEZZA représentaient **FORCE OUVRIERE**.

En préambule, le président a souhaité la bienvenue aux participants pour ce premier comité. Avant d'ouvrir l'ordre du jour, il a demandé aux membres du CHSCT s'ils avaient des déclarations liminaires à faire (pas de DL).

- ✚ **Approbation du procès-verbal de la précédente séance**
Approuvé à l'unanimité.
- ✚ **Rappel des moyens réglementaire alloués aux représentants du personnel**
Il est rappelé les moyens en temps d'autorisation d'absence alloués aux représentants du personnel.
- ✚ **Compte rendu de la visite du bâtiment 25 DGA SEREBC en date du 25 juillet 2019**
Le SEREBC est en mesure de libérer un bureau au 1^{er} étage sous réserve que le bureau attribué 2^{ème} étage soit adjacent au bureau actuel occupé par un agent du SEREBC.
Ce regroupement permettrait d'accueillir convenablement les 2 personnels attendus et ne nécessiterait pas de mouvements lourds ou de travaux.
- ✚ **Compte rendu de la visite du bâtiment 25 DGA SQ en date du 25 juillet 2019**
L'ambiance de travail n'est pas bonne et l'ensemble du personnel est inquiet. Les représentants identifient une source de RPS qu'il faut prendre en compte sérieusement. Sans compter les conséquences en terme de productivité, une telle ambiance est néfaste au bien-être du personnel et contraire aux principes de prévention. Les personnels souhaitent que l'officialisation soit faite par le chef de centre, ils restent dans l'attente d'une présentation officielle de projet de déménagement. Le resserrement pourrait conduire à l'abandon du local convivialité. Il faudrait étudier la possibilité de recréer un espace de partage au sein d'un service où l'ambiance est tendue. Les personnels ressentent un réel malaise perçu également par la médecine de prévention.
FO-DEFENSE fait remarquer qu'une grande tension est ressentie de la part des agents et de l'encadrement.
Les représentants du personnel demandent que le plan de déménagement soit présenté au prochain CHSCT.
Par ailleurs, il a été remarqué par les représentants du personnel la présence de fil réseau qui circulent au sol au niveau d'une issue de secours, un problème de serrure sur une porte coupe-feu ainsi qu'un dysfonctionnement apparent de la VMC dans les sanitaires du 2^{ème} étage. Des demandes de travaux « sillages » ont été réalisées.
- ✚ **Compte rendu de la visite du bâtiment 25 CMG Toulon en date du 25 juillet 2019**
Pas de difficultés majeures recensées pour libérer 2 bureaux hormis l'abandon d'un local de convivialité qui contribue à préserver une ambiance sereine.
- ✚ **Répression des infractions sexuelles et des actes de harcèlement**

Le cadre réglementaire et la cellule THEMIS <http://portail.intradef.gouv.fr/content/stop-aux-violences-sexuelles> sont rappelés.

- ✚ **Programmation de la journée « anti-tabac »**
La CNMSS et le SSA organisent un stand d'information le lundi 21 octobre 2019 de 11h00 à 14h00 à AUDEOUD point de restauration.
- ✚ **Programmation de la semaine « sécurité routière »**
Les experts de la Mission de Prévention et Sécurité Routière du Ministère de la Défense animeront un atelier thématique à destination de tous les personnels civils et militaires des emprises de la caserne AUDEOUD et du PHARO, pendant deux matinées les 15 et 16 octobre 2019.

Etude des anciennes questions :

- ✚ **1^{ère} Question : SALLE HORS SAC**
FO-DEFENSE décrit l'état factuel de cette salle : salle peu accueillante, mobilier vétuste, problème d'hygiène (denrées périmées dans le réfrigérateur, tables et micro-ondes pas nettoyés...) et demande une amélioration des conditions de vie.
Réponse : Le représentant du COMBdD indique qu'un dossier au CTAS ou une FIF doit être fait pour obtenir des crédits d'amélioration. Cette salle est utilisable par tout le monde et chacun se doit de nettoyer après son passage. La question est maintenue.
- 2^{ème} Question : ESPACE DETENTE**
FO-DEFENSE demande qu'elles sont les suites données pour l'amélioration de la terrasse de l'espace détente au pied du bâtiment 027.
Réponse : Le chef d'emprise indique qu'une FEB a bien été adressée au COMBdD et à l'USID pour étude.
- ✚ **3^{ème} Question : ODEUR DU BAT 24**
FO-DEFENSE fait part d'odeurs nauséabondes persistantes malgré les travaux effectués. Et ajoute le fait que des bureaux ne sont pas climatisés.
Réponse : Le Chef du GSBdD affirme qu'une rénovation complète des réseaux et des parties communes serait nécessaire pour améliorer le bien-être des personnels, et indique qu'une FEB sera réalisée.
- ✚ **4^{ème} Question : TRI SELECTIF**
FO-DEFENSE demandait l'arrêt du tri sélectif imposé au usagers du point de restauration AUDEOUD.
Réponse : Le Chef du GSBdD indique que le tri sélectif n'a pas à être demandé aux usagers du point de restauration AUDEOUD.
- ✚ **5^{ème} Question : DEMENAGEMENT DES ENTITES**
FO-DEFENSE demande le plan officiel de déménagement et de répartition des locaux des entités concernées (EMZDS, DGA\SQ, DGA\SEREB, DGA\S2NA, SID\SDO, CMG TLN) dans le quartier et notamment pour le bâtiment 025.
Réponses :
 - Le représentant du COMBdD présente le plan de casernement du bâtiment 25 sans la répartition des locaux des 1ers et 2èmes étages.
 - Les représentants des organismes DGA ne formulent aucune réponse sur l'attribution des surfaces.
 - Le prochain CHSCT devrait apporter ces réponses.

A posteriori du CHSCT, **FO-DEFENSE** apprend que le Directeur de DGA\SQ a adressé le 8 octobre 2019 un courrier au COMBdD en réponse à sa sollicitation. Que contient-il ?

- Une acceptation de principe sur le retrait des entités DGA du 1er étage du bâtiment 025 et son redéploiement au 2ième étage.
- Des travaux à minima prérequis pour réaliser ce déménagement ;
- La répartition des locaux du 2ième étage ;
- Le souhait de connaître l'avis du CHSCT local.

Commentaires FO-DEFENSE :

FO-DEFENSE est bien conscient que tous les acteurs locaux ne font pas preuve dans ce dossier, de clarté et de loyauté vis à vis des personnels concernés. Aussi **FO-DEFENSE** va demander aux agents concernés de se manifester auprès des membres du CHSCT afin qu'ils recueillent leurs avis, avis qui forgera celui qui sera rendu lors du prochain comité. Rappelons également que l'état-major de zone de défense et de sécurité n'a pas autorisé les représentants du personnel à mener une visite de ses locaux (023 et 028). **FO-DEFENSE** demandera la reprogrammation de cette visite.

Etude des nouvelles questions :

- + **1^{ère} Question :** PROBLEME DE PARKING –
Réponse : Le chef d'emprise indique que la fin de travaux et le repositionnement des véhicules de service a normalisé la situation.
- + **2^{ème} Question :** QUALITE DES REPAS
FO-DEFENSE évoque la qualité des repas servis au point de restauration AUDEOUD, se limitant à servir des plats chauds confectionnés à base de produits décongelés d'entrée de gamme.
Réponse : En 2018, une enquête de satisfaction sur la qualité des repas a été faite auprès des usagers indique le chef du GSBdD qui présentait une certaine satisfaction. Il ajoute que celle-ci sera prochainement renouvelée.

Tour de table.

Le président donne la parole aux membres du CHSCT.

FO-DEFENSE rappelle que le comité doit être consulté sur la répartition des locaux du Bât 25 et demande une fois de plus que le plan de repli lui soit présenté officiellement.

Le prochain comité est programmé le 12 décembre 2019.

Le tour de table étant terminé, le Président remercie les participants de leur présence.

Conclusions FO :

Un CHSCT de dialogue où **FO-DEFENSE** réaffirme que les conditions de travail et de qualité de vie au travail de tout agent doivent être respectées quels que soient leurs établissements d'affectation. **FO-DEFENSE** s'opposera à toute disparité de traitement.

Marseille le 23 octobre 2019

Si vous désirez voir porter de nouvelles questions auprès du comité n'hésitez pas à prendre contact auprès de vos représentants FO DEFENSE

Marjorie BRETON Tél. :864 131 53 46
marjorie1.breton@intradef.gouv.fr

Dominique BERTRAND Tél. : 864 131 52 65
dominique2.bertrand@intradef.gouv.fr

Aline DE PAO MENDONCA Tél. :864 131
aline.de-pao-mendonca@intradef.gouv.fr

Christophe BEZZA Tél: 864 131 52 01
christophe.bezza@intradef.gouv.fr

